

NÉGOCIATIONS

2023-2026
UNITÉ URBAINE ET UNITÉ DES FFRS



Bulletin n° 177

Le 28 janvier 2026

PROJETS DE CONVENTIONS COLLECTIVES : LA RÉDACTION DES DISPOSITIONS EST TERMINÉE

Les équipes de négociation ont finalisé les dispositions du Programme d'assurance-invalidité de courte durée (PAICD) et des jours de congé pour raisons personnelles.

Les nouvelles dispositions s'ajoutent aux projets de conventions collectives annoncés en décembre dernier.

Nous ferons en sorte que les membres puissent consulter le texte des projets de conventions collectives dans son ensemble avant de passer au vote.

De plus amples renseignements sur les votes de ratification seront bientôt disponible!

Surveillez le site Web du STTP, votre babillard et votre boîte de courriel pour en savoir plus sur les projets de conventions collectives et sur le vote à venir. Les détails des réunions de ratification de votre section locale vous seront communiqués dès que possible.

Votez « Oui »!

Ce n'est qu'après avoir été ratifiés par la majorité des membres de chaque unité que les projets de conventions collectives entreront en vigueur.

Il faut être membre en règle pour voter. Si vous n'avez pas encore signé une carte d'adhésion syndicale, il n'est pas trop tard pour le faire. Adressez-vous à votre section locale ou à votre déléguée ou délégué syndical pour remplir une demande, afin que vous puissiez vous faire entendre.

Nous vous encourageons à participer à la réunion d'information de votre section locale et à VOTER « OUI »!

Solidarité,

Lana Smidt
Négociatrice principale, unité urbaine

François Senneville
Négociateur principal, unité des FFRS

2023 – 2027 Bulletin n° 393

/jg scfp 1979/se sep225

Balayez le code QR pour voir les bulletins parus récemment >

Le STTP reconnaît, en tout respect, que son bureau est situé sur le territoire traditionnel et non cédé des peuples anishinaabés.

377, rue Bank Ottawa ON K2P 1Y3
www.cupw-sttp.org

La lutte continue
SINCE 1979

Syndicat des travailleurs
et travailleuses des postes

